

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CESSION D'EMPLACEMENT FOOD-TRUCK / CAMION PIZZAS

Formulaire à remplir et à transmettre accompagné des documents obligatoires listés ci-dessous :

> soit par mail à l'adresse suivante : emplacements@marseille.fr

> soit par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville (Direction du Cadre de Vie / Pôle de l'Espace Public) – 13233 Marseille CEDEX 20

Merci de cocher les cases correspondantes à votre demande :

<input type="checkbox"/>	FOOD-TRUCK	<input type="checkbox"/>	CAMION-PIZZAS
Motif :	<input checked="" type="checkbox"/> Cession Loi PINEL N°20146626 du 14/06/2014		
	<input type="checkbox"/>	Transmission Aux Ayants Droits	

Emplacement(s) Concerné(s)
LE CÉDANT :	
NOM	
PRÉNOM	
N° D'ARRÊTÉ	
TÉLÉPHONE	
E-mail	
LE REPRENEUR	
NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
E-mail	

Date:

Nom prénom et signature
du demandeur:

**DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR en cours de validité avec le formulaire
dûment rempli (VOIR PAGE SUIVANTE)**

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR:

- Courier du cédant
- Courier du repreneur
- Copie du passeport ou de la carte de séjour, et recto verso pour la carte nationale d'identité
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Extraits Kbis ou Registre National des Entreprises (RNE) de moins de 3 mois
- Copie de la carte grise du véhicule
- Attestation d'assurance du véhicule utilisé
- Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle
- Certificat de formation HACCP
- Carte de commerçant ambulant de la Chambre du Commerce et de l'Artisanat
- Copie de la déclaration d'activité à la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (DDPP)
- Certificats de conformité des installations électriques et des installations gaz.
- Attestation de vérification des extincteurs de moins d'un an.